30e ANNEE N° 2451 PARAIT LE SAMEDI 31 MAI 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Huit francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

En l'Honneur de "Nos Morts"

L'appel éloquent du Comité constitué pour l'érection du Monument commémoratif a été entendu de tous. Le branle est donné, et les souscriptions sont ouvertes. Nous publions ci-dessous avec les noms des souscripteurs, le résultat de la première liste. Elle témoigne de l'empressement unanime de tous, et de l'accueil sympathique réservé aux dévoués quêteurs, dont la tâche délicate s'est trouvée ainsi allégée. Chacun a tenu, dans la mesure de ses ressources, à faire preuve de cœur et à manifester ses sentiments de reconnaissance patriotique.

La publication des listes de souscription, inaugurée aujourd'hui, sera continuée au fur et à mesure de la visite des différents quartiers, qui sera effectuée à partir de lundi, 2 juin, par différentes délégations du Comité.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE du Monument Commémoratif aux "Morts de la Grande Guerre"

1re Liste

MM.	Eysseric Marcel,	100
	Bontoux Baptistin, café du Cours (1er versement)	20
	Blanc, pharmacien,	20
	Michel Benjamin, fers	100
	Michel Henri, s.-lieutenant	50
	Clergue Fabien, Hôtel des Acacias (1er versement)	30
	Siard Marius, Café National)	30
	Buès Guillaume	50
	Gueyrard Charles, propriétaire	20
Mesd.	Bontoux-Imbert, —	10
MM.	Armand Ferdinabd, —	10
	Bermond, receveur-entreposeur	5
	Brunet Albert, secrétaire S. P.	20
Mme	Julien	10
Mlle	J. Julien	10
MM.	Fillot, inspecteur des Forêts	20
	Coulon, négociant en bois	10
	Léon Louis, Café des Alliés	50
	Autran, chaussures,	11
	Reynaud, Café Casino,	10
Mlles	Latil, alimentation moderne	10
MM.	Amieux, Café du Commerce	30
	Piauroy, conducteur principal de la voie	20
Mme	Storck	10
Mme	Civatte	50
MM.	Peignon, café de France	20
	Sauvaire, sous-préfet	50
	Anglès, café de Provence	30
	Silvestre, propriétaire	5
	Bellier, percepteur	10
	Marfaing, receveur des Finances	100
	Daumas, chapelier	5
Mme	Tourniaire, gérante de cercle	3
MM.	Rolland Marie, propriétaire-rentier	5
	Pallet, négociant	20
Mme	veuve Bonnet, vins	40
M.	Bernard, hôtel de la Poste (1er versement)	5
Mme	Clergue, librairie	30
Mme	Marrou, « Maison Rouge »	5
M.	Maurel, bourrelier	10
Mme	A...	20
Mme	V..	2
MM.	Bonfort Henri, propriétaire	50
	Dubreuil, conservateur des hypothèques (1er versement)	30
	Suquet Alexandre, avoué	50
	Bonnefoy Frédéric, hôtel du Tivoli	10
	Perrymond, agent de banque	20
	Donzion Charles, boucher	100
	Donzion Maurice, sous officier	50
	Audibert, boucher	100
Mme	Petit Elise, repasseuse	5
MM.	Gibert, confiserie	15
	Deleuze, boulanger	30
	Pons Joseph, peintre	15
	Rippert, chapelier	20
	Martel, épicerie (1er versement)	2
Mme	veuve Petit Aurore, négociant	20
Mesd.	Morère et Talon, « Belle Jardinière »	50
MM.	Beckmann Henri, libraire-relieur	5
	Maurel, coiffeur	5
	Thélène, tabacs	10
	Bertrand, huissier	5
	Avon, juge de paix	5
	Borel, notaire honoraire	50
	Reymond, clerc de notaire	5
	Dauphin Sylvain, octroi	5
	Rebattut Henri, négociant	50
	Marcillon Nine, confections	5
	Total.	1.778

Souscription reçue de l'extérieur :

M. Perrymond Albert, fils, à Avignon	20

Versement antérieur :

Produit d'une collecte effectuée au cours de la fête donnée le 28 décembre par un groupe de poilus sisteronnais	30
Total de la première liste. . .	**1.828**

Les Enfants des Disparus peuvent être Pupilles de la Nation

Bien que la loi du 27 juillet 1917 ne vise pas les enfants des militaires disparus, et en attendant le vote du projet qui a pour objet de réparer cette omission, la chancellerie vient d'émettre l'avis, d'accord avec les départements intéressés, que ces enfants peuvent être déclarés pupilles de la Nation, quand les circonstances de la disparition du père permettent au Tribunal de se convaincre que celui ci est, en réalité, mort pour la France. Cette manière de voir est généralement adoptée par la jurisprudence. Il appartient, en conséquence, aux femmes des disparus de former, dans les mêmes conditions que les veuves des militaires décédés, des demandes d'adotion en faveur de leurs enfants, en produisant, le cas échéant, à l'appui de ces demandes toutes les pièces de nature à établir que leur mari a succombé au Champ d'Honneur.

La Lutte contre la Tuberculose dans les Basses-Alpes

Le Comité bas-alpin d'assistance aux tuberculeux poursuit discrètement son œuvre, s'efforçant de soulager les grandes misères que la terrible tuberculose entraîne avec elle.

Fondé, il y a trois ans, le Comité a examiné à ce jour 495 dossiers tant de malades anciens militaires que de malades civils, 254 ont été secourus ; 202 sont encore en traitement. Sur ordonnances des médecins, le Comité fournit à ses assistés les secours alimentaires et médicaux dont ils ont besoin. C'est assez dire quelles sommes considérables ont été déjà dépensées, étant donnés les prix actuels de toutes les choses. Elles atteignent actuellement 53.000 francs.

Quant aux recettes, elles s'élèvent à la somme de 87.260 francs, dont la majeure partie est due aux démarches incessantes du dévoué président du Comité, M. André Honnorat, député, qui, pour assurer les fontionnements de l'œuvre, a obtenu : en 1916, du Ministère de l'Intérieur, 46.000 fr. ; du Comité national d'assistance aux anciens militaires tuberculeux, 4.000 fr. ; en 1917, du même Comité national, 425 fr. ; de la colonie mexicaine, 1.000 fr. ; en 1919, du ministère de l'Intérieur, 3.000 fr. ; du Comité national d'assistance aux anciens militaires tuberculeux, 10.000 fr. ; au total, 65.425 fr.

D'autre part, nous ne saurions oublier de mentionner ici le concours du département, dont les subventions acquises s'élèvent à ce jour à 15.000 fr. ; celui des habitants de la vallée de Barcelonnette qui, par souscription publique, ont réuni la somme de 1.775 fr. ; les subventions de la ville de Digne, 500 fr. ; du Comité bas-Alpin de l'enseignement primaire, 500 fr. ; sans compter les dons particuliers, quelques uns très importants, qui sont parvenus au Comité bas-alpin d'assistance aux tuberculeux.

Nous adressons nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui apportent une aide si effective au Comité bas-alpin dans la lutte contre le terrible fléau de la tuberculose.

D.

Carte d'Alimentation et Tickets de Pain

Le régime des tickets de pain, qui a permis de réaliser des économies de céréales panifiables telles que la soudure 1917-1918 put, si péniblement que ce fut, être assurée — va être suspendu dans le but de revenir progressivement à la liberté de consommation, M. Victor Boret vient, en effet, de décider que les tickets de pain de juin ne seraient pas distribués aux consommateurs.

Mais le sucre doit continuer à être, dans toute la France, réparti par le moyen du coupon n° 2 de la Carte individuelle d'alimentation ; certaines denrées sont, dans nombre de départements, réparties au moyen d'autres coupons de cette Carte : en conséquence, la « feuille de coupons » du 2e semestre 1919 sera distribuée au consommateurs dans les mairies, aux dates fixées par elles, contre simple remise du « coupon d'échange » de la « feuille de coupons » actuellement en service. Cette dernière restera aux mains des consommateurs pour leur permettre de recevoir jusqu'à fin juin, les denrées dont ces coupons permettent la répartition.

A partir du 1er juin, les quantités de farine livrées aux boulangers, ainsi que les blés et farines attribuées aux département devront correspondre à la moyenne des quantités cédées pendant le mois d'avril et la première quinzaine de mai ; ces quantitées ont, en effet, été reconnues suffisantes pour faire face aux besoins de la consommation en céréales panifiables.

La suspension du régime de tickets aura pour effet d'alléger les charges des municipalités. A cette occasion, le Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, tient à leur adresser, ainsi qu'à tous ceux qui, dans un intérêt national et dans des circonstances parfois fort difficiles, ont assuré le fonctionnement du régime, les remerciements du Gouvernement.

CARNET D'UN POILU.

"Pro Domo"

Décidément les manosquins sont des veinards !

Comme dans la plupart des communes des Basses Alpes, nos camarades de Manosque ont fondé une Amicale de démobilisés. Cette Amicale a émis les revendications qui figurent sur tous les cahiers des groupements d'anciens poilus.

Nos gouvernants, qui trouvent que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, n'ont pas l'air de trop s'en faire sur le sort des défenseurs de la Patrie. A part quelques députés qui ont eu le courage de braver les protestations des repus de la guerre en se faisant nos porte-paroles, la plupart de nos représentants n'ont pas l'air d'être trop préoccupés par nos revendications.

Donc les camarades de Manosque avaient pris, comme nous, le parti d'attendre que le vent électoral fasse tomber quelques prunes pour pouvoir étancher leur soif.

Mais Manosque, cette perle de Provence au climat merveilleux est aussi favorisée par la chance. Quelle n'a pas été l'agréable surprise des poilu de la Cité sœur de notre vieux "Segustero" d'apprendre un beau matin que, par acte en bonne et due forme, une de leurs aimables compatriotes, donnait à l'Amicale une bonne moitié de ses revenus (en l'espèce, nous dit on, une dizaine de mille francs par an). Transporté d'enthousiasme (on le serait à moins) les démobilisés manosquins, ont adressé par voie de presse leur plus chaleureux remerciements à cette brave femme et l'ont nommée à l'unanimité, membre d'honneur de leur association.

En apprenant cette agréable nouvelle, les

© VILLE DE SISTERON

camarades de Sisteron se sont sentis pris d'un doux espoir. Il existe en notre ville un grand nombre de citoyens et de citoyennes qui pendant la guerre n'ont pas hésité à clamer toute leur philantropie et n'ont pas ménagé leurs encouragements aux sisteronnais que la mobilisation avait dispersé aux quatre vents des batailles : « Allez-y ! Bon courage ! On les aura ! Nous ne vous oublierons pas !! »

Nous songions à toutes ces chaleureuses sympathies devant le beau geste de Mme Pellautier et nous espérons que son acte trouverait ici de nombreux amateurs. Notre aimable trésorier parlait même d'acheter d'urgence un coffre-fort !

Hélas ! Trois fois hélas !!! Nos espoirs ont été trompés, nos illusions déçues !

Mais peut-être, nos concitoyens favorisés par la Fortune et qui ont trouvé le bon abri pendant la tempête, craignent que l'Amicale des démobilisés ne soit pas encore majeure et ne puisse accepter les dons et legs !

Détrompez-vous, chers compotriotes, les formalités d'usage ont été faites. Nos statuts, caligraphiés sur de belles feuilles de papier timbrés aux armes de la République Française ont été déposés en double exemplaires à la sous-préfecture de Sisteron. Vous pouvez marcher sans crainte, tous les dons seront les bienvenus.

Qui attachera le grelot ? Quel sera le premier membre d'honneur de l'Amicale ?

Le vieux Poilu.

Le 13e Tour de France Cycliste

Du nombre considérable des grandes épreuves sportives sur route que comporte notre sport cycliste, la plus importante de toutes, la plus passionnante et la plus intéressante est incontestablement le « Tour de France » fondé par notre confrère l'*Auto* en 1903 et qui va se disputer pour la 13e fois, du 29 juin au 27 juillet prochain.

Interrompue en plein succès par la guerre, cette épreuve va retrouver, auprès de nos populations, tout son intérêt au cours des 15 étapes qu'elle comporte et dont voici la liste :

29 juin :		Paris-le Hâvre.
1er juillet :		Le Hâvre-Cherbourg.
3	—	Cherbourg-Brest
5	—	Brest-les Sables-d'Olonne.
7	—	Les Sables-d'Olonne-Bayonne.
9	—	Bayonne-Luchon.
11	—	Luchon-Perpignan.
13	—	Perpignan-Marseille.
15	—	Marseille-Nice.
17	—	Nice-Grenoble.
19	—	Grenoble-Genève.
21	—	Genève-Strasbourg.
23	—	Strasbourg-Metz.
25	—	Metz-Dunkerque.
27	—	Dunkerque-Paris.

Chronique Locale

SISTERON

Fête patronale de la Pentecôte. — Depuis 1914, pendant cinq longues années d'angoisses, notre fête patronale de la Pentecôte était tombée dans l'oubli. Maintenant que le calme renaît la vie normale tend à reprendre son cours. Voulant dissiper un peu le marasme qui pèse sur notre ville, l'Amicale des démobilisés projette, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, l'organisation d'un banquet fraternel qui permettra à tous les vieux poilus de resserrer les liens de bonne camaraderie qui les unissent et de trinquer à la prompte démobilisation de leurs camarades des plus jeunes classes.

Mais si les démobilisés éprouvent le besoin d'un peu de détente après une si longue période de tourmente, ils ont songé que la population de notre cité et la jeunesse en particulier, ne verraient pas sans un certain plaisir renaître " un tant soit peu " les gaies traditions d'antan. A cet effet une délégation de la Commission de l'Amicale a eu une entrevue avec M. Gasquet, Maire de Sisteron, qui leur a donné l'assurance que la municipalité partageait leur point de vue et que, malgré les difficultés budgétaires, tout le possible serait fait pour que la fête patronale ne passe pas cette année complètement inaperçue.

Un programme, que nous publierons dans notre prochain numéro, va donc être élaboré cette semaine. Ce programme sera certes bien réduit, mais tel que, et avec le concours d'un certain nombre de forains qui viendront s'installer sur le cours du Collège, nous espérons qu'un peu de gaieté passera ces jours-là dans les rues de notre vieille cité qui pendant ces cruelles années ont entendu tant de pleurs et de sanglots.

Nouveau train. — M. de Courtois, président du Conseil général des Basses-Alpes, vient d'être avisé que, dans le programme des améliorations à la circulation des trains qui sera appliqué le 1e juillet, figure un nouveau train de chaque sens sur la ligne des Alpes.

Pour les Démobilisés. — Au cours de la guerre par suite de décès ou de mise à la retraite, de nombreux emplois de cantonniers sont devenus vacants sur les routes nationales et les chemins de grande communication : l'Administration des Ponts et Chaussées s'efforce actuellement de combler les vides et fait appel, dans ce but, aux démobilisés sans emploi.

Pour les conditions à remplir, s'adresser soit aux ingénieurs. dans les chefs-lieux d'arrondissement, soit aux subdivisionnaires dans les chefs-lieux de canton.

Pétition. — La crise des transports qui ne cesse de s'accroître au point de jeter la pertubation dans le commerce est plus que jamais à l'ordre du jour : non seulement ce sont des interpellations successives à la Chambre des Députés, mais ce sont encore des pétitions lancées par un grand journal de Montauban qui circulent dans toute la France. Ces pétitions adressées aux membres du Sénat ne poursuivent qu'un but, c'est d'obtenir de la part du gouvernement et des Compagnies de chemin de fer une amélioration dans le transport des marchandises. Une de ces pétitions déjà couvertes de signatures est dépopée dans notre magasin de librairie où chaque intéressé peut en prendre connaissance et signer.

Descente de justice. — Sur un télégramme reçu hier au soir le parquet de Sisteron s'est rendu sur les chantiers du Poët où une rixe s'est produite parmi les ouvriers employés au canal. Un homme aurait été dangereusement blessé. Les détails manquent.

On demande des ouvrières pour le grainage. S'adresser à M. Frisquet rue de Provence, maison Roubaud, horloger, 1e étage.

Avis.— Il sera prochainement ouvert un concours pour la concession d'un service public de transport par automobiles entre Barcelonnette et Prunières.

Les concurrents peuvent prendre connaissance des conditions du contrat soit dans les bureaux de la Préfecture, soit dans ceux de l'ingénieur en chef, soit, enfin, dans ceux de l'ingénieur ordinaire de Barcelonnette.

Le délai de dépôt des soumissions expire le 21 juin 1919

Amicale des Démobilisés. — Les adhérents à l'Aminale sont prévenus qu'une grande réunion générale aura lieu demain dimanche à 8 h et demi dans le local de la rue de la Mission.

Viandes congelées. — Sincèrement, nous n'avions pas trop présumé de la bonne volonté de notre maire pour donner satisfaction aux doléances de la population. A peine *Sisteron-Journal* demandait la vente de viandes frigorifiées que déjà samedi dernier un roulement de tambour annonçait l'arrivée d'un stock de viandes comprenant du bœuf et du mouton à la boucherie Richaud. Inutile d'insister sur le succès obtenu par cette vente, ajoutons seulement que le congelé fu enlevé immédiatement vu le bon marché et son bon aspect ; nous sommes persuadé que dimanche si chaque ménage n'avait pas mis la poule au pot comme au temps du bon roi Henri IV il avait au moins un bouilli succulent.

Nous devons féliciter M le Maire de l'esprit d'initiative dont il vient de faire preuve. Pour donner complétement satisfaction au désir de la population il serait nécessaire également de joindre les salaisons et de faire connaître les jours de vente.

A propos de la préparation de la viande frigorifiée nous serons certainement agréable aux ménagéres en leur faisant connaître par la note ci-dessous la façon de la faire cuire.

DÉCONGELATION

Elle doit se faire à une température peu élevée (entre 8° et 12°) dans un endroit fortement ventilé. Elle durera peu de temps, l'entreposage l'ayant déjà commencée. Décongelée totalement, elle se conserve à peu près le même temps que la viande faiche

CUISSON

1° Pour le bouillon (Pot-au-feu) : On peut mettre la viande dans la marmite, décongelée ou non. Décongelée, on opère comme de la viande fraiche. Non décongelée on mettra la viande dans la marmite *avec de l'eau fraiche* et on poussera le tout à l'ébullition, pas trop vite pour éviter le goût métallique caractéristique de la glace. La viande une fois cuite doit être en général plus tendre que la viande fraiche de qualité correspondante.

2° Roti, ou viande en sauce : Opérer avec de la viande décongelée. Cependant pour la « grillade » on peut opérer directement avec de la viande congelée, en ayant soin de retourner très souvent le morceaux de viande qui, dans aucun cas ne devra être trop épais. Pour du « bœuf à la mode » par exemple on pourra faire décongeler très vite la viande dans un bouillon froid, poussé pas trop rapidement à l'ébullition, avant mise du quartier de viande dans le récipient à cuire définitivement.

NOTA. — La graisse s'altérant facilement il y a lieu de l'enlever et de ne pas l'utiliser pour l'alimentation.

Amicale. — Les mutilés et blessés de la grande guerre de l'arrondissement de Sisteron, réunis en assemblée générale, remercient la délégation de la Société de Digne de leur profonde reconnaissance à M. Raymond, leur sympathique et dévoué président à Digne pour les précieux renseignements utiles à toutes les victimes de la guerre qu'il a bien voulu leur donner pour obtenir le maximum de satisfactions. Nombreux vœux formulés à l'assemblée sont adoptés à l'unanimité.

Hyménée. — Nous apprenons, avec un vif plaisir, le très prochain mariage de notre ami M. Bellon Julien, l'actif et sympatique chef du bureau militaire à l'usine de cyanamide, avec la toute gracieuse Mlle Rouvière Marie-Jeanne, employée au bureau de Postes de Sisteron.

Tous les mobilisés qui se sont trouvés sous ses ordres ont conservé le meilleur souvenir du tact et de l'amabilité avec lesquels M. Bellon a toujours rempli ses intéressantes et délicates fonctions. Avec eux, nous lui adressons, ainsi qu'à sa charmante fiancée, nos meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur, une bien longue lune de miel et de nombreuses ramifications à leur arbre généalogique.

Avis aux noctambules.— Par mesure d'hygiène, il est interdit, même avant le lever du soleil, de prendre des bains dans les fossés qui longent l'Avenue de la Gare.

Vient de paraître à la *Librairie de la Renaissance du Livre, 78, boulevard St-Michel, Paris*, un excellent livre qui a pour titre :

La Geôle

L'auteur, pour nous révéler toute la détresse, l'inimaginable martyre des prisonniers français en Allemagne, ne s'est pas contenté de tenir régistre de ses impressions. Il a fait mieux. Il a en quelque sorte, cliché toute la vie d'une escouade de prisonniers. On entend ces malheureux parler, ont les voit agir, tour à tour espérer et perdre l'espoir, s'exaspérer dans d'inutiles révolte, se sentir mourir un peu quand certains de leurs comarades les quittent pour des geôles plus dures encore, ou pour gagner la France si douloureusement désirée. Et ce livre d'histoire vécue, littérairement conçu et exécuté sous la forme du plus humain et dramatique des romans, nous procure une sensation aussi neuve et rare, dans son genre que le firent tour à tour *Gaspard* et *Le Feu*. *La Geôle* sera le livre classique de la Captivité de la Grande Guerre.

Un vol. in 18 jésus (185+117) à 3 fr. 50 (majoration 30 o/o).

La Geôle est en vente à la librairie Lieutier, 25, rue Droite, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE

FAUTEUILS ET CANAPÉS

RÉPARATIONS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE

POSE de RIDEAUX ET TAPIS

SOMMIERS

Avis. — M. BOURGEON Jules, démobilisé, fabricant de meubles, rue Droite, informe sa nombreuse clientèle qu'il vient de procéder à la réouverture de son atelier ainsi que de son magasin d'exposition de meubles en tous genres.

C'est à l'**Imprimerie-Papeterie-Librairie Lieutier**, que les écoliers trouveront le cahier *La Cigale* dont le papier est d'excellente qualité. Le cahier étant notre propriété exclusive ne peut se trouver que dans notre magasin.

D'autre part, le public peut admirer dans nos vitrines un grand choix de peignes, de barrettes, de broches du dernier goût et de bonne solidité ainsi que les différents articles de première Communion.

Nous tenons également à la disposition de MM. les Maires des communes tous les imprimés dont ils peuvent avoir besoin.

Les démobilisés trouveront également tous les imprimés nécessaires à la démobilisation.

Aux Oppressés

En toute saison, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés ; aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux, de vieilles bronchites et guérit progressivement. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80, (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

ETAT-CIVIL

(du 23 au 30 Mai)

NAISSANCES
MARIAGE
DÉCÈS

Néant

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rénumérateur des placements sûrs, en achetant des *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.*

Voici à quel prix ont peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET des **Bons de la Défense Nationale**

Montant des Bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR un bon remboursable dans			
	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 -	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

A Vendre d'occasion

Harnachement Complet

en bon état
provenant d'un cheval de gendarme.

S'adresser à M. Maurel, bourrelier à Sisteron.

A louer au 1er octobre prochain joli appartement bien exposé au soleil, composé d'une vaste pièce, alcove, cuisine et balcon, situé rue Deleuze. Le logement conviendrait à personne seule. — S'adresser à l'Imprimerie-Librairie Lieutier.

Compagnie d'Assurances Incendie et Accidents en formation demande inspecteurs, agents et représentants, références sérieuses exigées. Ecrire PONCIN, Inspecteur général, 23, rue Fontaine, PARIS.

A vendre un cabanon en bois recouvert de tuiles, d'une surface de 4 mètres carrés.— S'adresser à M. CLEMENT, ferblantier à Sisteron.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

Une campagne de rapport situé dans la commune de Gréoux appelée **la Brunetière**, contenance **95** hectare, bâtiments, jardin, oliviers, amandiers, chênes truffiers, bois et paturages, **propre à l'élevage des moutons**, à 10 kilomètres de Manosque.

S'adresser à Me Paul BOREL, suppléant de l'étude de Me Pierre BOREL, notaire à Sisteron.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez Mme Monié, journaux, kiosque 12 des Allées de Meilhan.

à AIX, chez M. Martinet, tabacs et journaux, cours Mirabeau.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

DRAPERIES ET CONFECTIONS
Vve ANDRÉ

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Mme Ve Adrien ANDRÉ informe tous ses clients de Sisteron et de la région qu'elle continue son commerce de confections et vêtements sur mesure, avec l'aide de ses enfants et de M. ARMAND, ancien coupeur et voyageur de la Maison. Le vêtement sur mesure se recommande pour sa bonne coupe et le fini de son travail.

Grand choix de vêtements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants ; Draps et Coutils

Grand assortiment de Costumes Première Communion Quartier Maître, Louis XV, Américain, Complet veston

Costumes et robes Jersey pour garçons et fillettes ainsi que coiffures assorties

Chemiserie — Bonneterie — Vêtements de travail

Le tout sera vendu comme par le passé en toute confiance et à des prix défiant toute concurrence

LOCATION D'AUTOMOBILES

Voitures organisées pour le transport des malades

Jean Rullan

RUE MERCERIE — SISTERON

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés — Lainages — Soieries

Toiles et tissus

Lingerie — Bonneterie

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

BERLIET

Camion type C. B. A.

4 TONNES

Véhicule de poids lourd actuellement le plus parfait

Nouvelle voiture 15 HP avec lancement et éclairage électrique

AGENT REGIONAL :

SIBOURD Henri, Garage des Alpes

3, Cours Ladoucette, GAP

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES - CYCLES - MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE -- HORLOGERIE -- ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Parapluies — Ombrelles

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses,

jupons, combinaisons, etc.

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

Imprimerie — Librairie — Papeterie — Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS

CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

ARTICLES DE FANTAISIE ET DE BAZAR

Fournitures scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON